Vos questions / nos réponses

Addictions jeux vidéo enfant majeur

Par Patoche56300 Postée le 16/07/2026 08:57

> Bonjour, j'ai un enfant de 22 ans qui est accroc aux jeux vidéo et qui dépense énormément dans cela. Nous lui avons proposé d'aller voir le csapa dans notre ville mais il ne se sent pas concerné. Nous avons informé la banque pour qu'elle lui interdise l'achat en ligne avec une carte bancaire toute simple mais visiblement ils ne font rien dans ce sens. Quels conseils pourriez vous nous donner et pensez vous qu'une assistante sociale pourrait nous conseiller. Il faudra de toute manière mettre quelque chose en place vu son manque de reconnaissance par rapport à ce que nous faisons pour lui. Merci d'avance pour votre réponse. Cordialement.

Mise en ligne le 22/07/2026

Bonjour,

Vous nous expliquez bien que le rapport que votre fils entretient avec les jeux vidéo vous préoccupe actuellement.

Notre dispositif traite uniquement des problématiques de jeux d'argent et de hasard mais nous allons tenter de vous proposer des pistes.

La piste d'une aide extérieure en CSAPA que vous aviez proposée à votre fils était tout à fait adaptée, cependant nous comprenons bien qu'il ne souhaite pas d'aide et ne reconnait pas etre en perte de contrôle des sommes dépensées dans les jeux vidéo.

Nous manquons d'éléments de contexte sur la situation de votre fils, mais très souvent les conduites addictives revêtent une fonction pour l'usager. Cela peut être une réponse vis à vis d'un mal-être passager ou plus profond, une réponse à des difficultés à se projeter, une mauvaise estime de soi...

Concernant la piste de l'assistante sociale, cette dernière peut évaluer la situation et éventuellement proposer des pistes de curatelle si votre fils met gravement en danger ses finances et présente une vulnérabilité psychologique.

Elle ne peut cependant l'aider sur le mécanisme d'addiction dont il souffre. Nous pouvons réintroduire la piste du CSAPA différemment. En effet les CSAPA, outre leur mission d'accompagner les personnes souffrant d'addiction, peuvent également conseiller et soutenir l'entourage.

Ainsi, en tant que parent démuni face à la situation, vous pouvez tout à fait vous tourner vers ces structures pour bénéficier d'une aide. Les consultations individuelles sont proposées dans un cadre individuel et non payant (pris en charge par la Sécurité Sociale). Les équipes sont généralement composée de médecin addictologue, psychologue, infirmier....

Ils pourront prendre le temps de prendre en compte les éléments de votre situation et votre dynamique familiale, les difficultés contextuelles de votre fils et vous proposer des conseils.

Vous trouverez en bas de réponse des coordonnées de CSAPA dans le périmètre géographique que vous nous avez indiqué.

Nous pouvons également vous proposer la piste du groupe d'entraide Gamer-Anon, qui propose du soutien en réunion en visio-conférence aux proches de joueurs de jeux vidéo compulsif. Nous vous transmettons également le lien en bas de réponse.

Avec tout notre soutien,

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

---

Centre de soins en addictologie - Site de Lannion

13 bis rue Trorozec
22300 LANNION

Tél : 02 96 46 58 20
Site web : www.fondationbonsauveur.com
Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h 12h30-13h30 à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous, des jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage.
Substitution : Suivi- prescription et délivrance de traitement de substitution aux opiacés pour les patients suivis.

Voir la fiche détaillée

Centre de soins en addictologie- Site de Paimpol

Chemin de Malabry
22500 PAIMPOL

Tél : 02 96 55 64 17
Site web : www.fondationbonsauveur.com
Secrétariat : Du lundi au vendredi: 9h à 17h00
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous des jeunes de moins de 25 ans tous les jeudis de 9h à 17h00

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Groupe d'entraide Gamer Anon